

NOTRE PROJET EDUCATIF

86 ANS DE CENTRES DE VACANCES

Créées en 1926 par le Diocèse d'Arras, les « colonies des patronages du diocèse d'Arras » est une association culturelle non déclarée. Dès 1930, elle est statutée « Association Loi 1901 » et intitulée « Association Saint Joseph de Pihen ». C'est en 1938 qu'elle deviendra « LA S.E.V.E : association pour la SANTE et l'EDUCATION par des VACANCES ENSOLEILLEES. L'Abbé Parenty, fondateur de l'association organisera des séjours dans le Nors-Pas-de-Calais puis développera ceux-ci sur toutes le France après la seconde guerre mondiale. En 1979, LA S.E.V.E. se laïcise et s'ouvre au monde. Depuis elle s'inscrit dans le mouvement d'Education Populaire, participe aux jurys mis en place par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et ne cesse de s'adapter à l'évolution de la société, des enfants et adolescents afin de poursuivre son but initial.

IMPLICATIONS DU PROJET EDUCATIF.

Chaque adhérent est le défenseur et le promoteur du projet Educatif de l'Association. Il participe activement aux actions et manifestations de l'Association et il a une attitude éducative et adulte permettant aux jeunes accueillis d'être structurés et sécurisés.

Le projet Educatif de la S.E.V.E sert de base aux aspirations et intentions traduites par les Equipes pédagogiques dans leurs projets pédagogiques spécifiques des séjours.

LES VALEURS QUE NOUS DEFENDONS.

L'autonomie des individus

Les séjours sont organisés pour permettre à chacun de s'exprimer, de trouver un équilibre, de donner du sens à sa vie. En favorisant l'engagement et la prise de responsabilités, le centre de vacances aide chaque participant à se construire.

La Solidarité et l'amitié entre les personnes

L'organisation des séjours facilite la communication entre les différents partenaires et la découverte des autres. Elle permet de faire l'expérience d'une solidarité librement consentie. L'animation des Centres de Vacances tend à améliorer l'environnement personnel et collectif des jeunes et des adultes. Elle vise aussi à une meilleure qualité des relations humaines. Le séjour donne à chacun l'occasion de temps forts, de détente et de bonheur.

Le pluralisme

La pluralité des membres de l'Association et de leurs idées garantit le développement d'une vie sociale et culturelle au service de Tous.

La vie associative est un des moyens privilégiés de lutter contre toutes les formes d'exclusion.

Ces valeurs sont issues d'un riche passé et d'une recherche associative ou l'échange dans le respect des autres, voisins avec la fidélité de l'Amitié et engendre des créations nouvelles. Aujourd'hui, grâce à la capacité d'adaptation et d'évolution de chacun, « La S.E.V.E » construira les années 2000 en tenant compte de son passé. Chaque acteur de l'évolution fera sien l'objectif d'une action toujours tournée vers l'accueil et l'avenir.

LES OBJECTIFS QUE NOUS VISON.

Nos séjours de vacances doivent être :

1 – une organisation au service des Jeunes

Elle devra être adaptée aux besoins des Jeunes et permettra d'aborder de façon nouvelle les contraintes de la vie collective.

2 – Des lieux privilégiés

. Lieux de découverte et de formation par la mise à disposition de moyens : environnement naturel et humain, matériel, locaux, activités et par la vie collective inhérente à tout fonctionnement d'un centre de vacances.

. Lieux de rencontre et de convivialité faisant une large place à l'accueil, au partage, à la communication, à l'écoute et à la compréhension en particulier des Petits, des exclus, des immigrés et de ceux qu'on appelle handicapés.

3 – Des espaces de vacances et de paix

Des espaces dans lesquels on fait quelques chose de nouveau, de différent, de déjà connu, librement dans le respect des règles de vie collective.

Des espaces où l'on peut vivre avec d'autres sans vouloir agresser ou être agressé.

On proscrit la violence ou toute atteinte à la morale dans les activités, jeux, histoires ou films.

4 – Un fonctionnement en équipe d'adultes :

Tous les membres de l'équipe adhèrent aux Projets Institutionnel et éducatif de l'association et accepte la cogestion du séjour. Ils sont en situation de responsabilité avec le souci permanent de sécurité physique et morale des participants. Ils ont une capacité d'initiative leur permettant la prise en charge des problèmes inhérents au fonctionnement du Centre de Vacances.

LA DEMARCHE PEDAGOGIQUE QUE NOUS POURSUIVONS.

Est inspirée du « Personnalisme communautaire » d'Emmanuel Mounier.

Elle suppose un accompagnement individualisé et communautaire.

Accompagnement Individualisé

Chaque jeune est unique, différent de l'autre. Il n'a pas la même histoire, les mêmes moyens, les mêmes besoins, les mêmes aptitudes, les mêmes envies et n'arrive pas aux mêmes résultats.

Dans la gestion des activités menées, l'équilibre est recherché entre : faire avec, donner à faire, faire à la place, laisser faire. La démarche pédagogique vise aussi à : lancer, pousser, porter, freiner, aider, encourager, provoquer, arrêter, donner.

Accompagnement Communautaire

Un centre de vacances est un lieu commun à des personnes qui partagent de l'espace, des outils du temps, du savoir, des idées, des informations. C'est un lieu où l'on se côtoie, se gêne, s'entraide, s'encourage, s'accueille, où l'on partage ses joies, ses peines, ses difficultés et ses différences. Ce qui permet d'accueillir des jeunes légèrement handicapés (physique, psychologique).

Pour ces raisons, le « Groupe » est à considérer comme un moyen de formation.

LES CENTRES DE VACANCES QUE NOUS PROPOSONS.

Centres de vacances d'Enfants et centre de vacances d'Adolescents

Ils doivent permettre à chaque Jeune de vivre dans un cadre adapté à son âge et à ses besoins, une vie de vacances dans laquelle il lui est possible de se développer et de s'enrichir par la participation à des activités de loisirs menées par des animateurs compétents.

Ils conduisent le Jeune hors du cadre qui lui est coutumier. Ce dépaysement n'a pas pour but unique le divertissement. Ils doivent permettre des découvertes nouvelles et riches en offrant à chacun la possibilité de participer à une ou des activités spécifiques.

Avec leurs spécificités, les Centres de vacances d'Enfants et d'Adolescents proposent :

Un temps de vie en collectivité pendant lequel les équipes éducatives du séjour aident le Jeune à participer activement à la vie collective du groupe dans lequel il est inséré.

Activités imposées, activités proposées, activités libres alternent dans le centre de vacances favorisant la participation du Jeune et mettent à l'épreuve sa faculté de choix et d'adaptation.

Les centres de vacances sont aussi un lieu de rencontres et d'échanges entre jeunes issus de milieux divers, appartenant ou non à des groupes de loisirs organisés.

Ils permettent aux jeunes de découvrir un mode original de relation avec les adultes.

Autant de visées qui, si elles se réalisent, offrent à chaque Jeune la capacité d'être plus apte à prendre en charge sa propre vie de vacances et de loisirs.

Pour atteindre ces objectifs, la S.E.V.E propose des séjours

- . facilitant un regroupement par âge
- . permettant de faire un choix entre :
 - des implantations proches et lointaines
 - des séjours à la montagne, à la mer ou à la campagne
 - des séjours variables en durée
 - des séjours axés sur une ou plusieurs activités dominantes

LES SEJOURS QUE NOUS ORGANISONS.

L'association

Elle propose des lieux, dates de séjours, elle bâtit un projet global et financier.

Les directeurs

. Ils assument une responsabilité morale vis-à-vis de l'association.

. Ils rédigent un projet pédagogique et des projets d'activités adaptés aux âges et aux désirs des jeunes accueillis et en sont les garants.

. Ils ont un rôle formateur vis-à-vis de leurs animateurs.

. Ils ont l'obligation d'écrire « une lettre aux Familles et aux Enfants » ayant valeur de « contrat ».

. Ils doivent réunir leurs animateurs et le personnel pour discuter de projet pédagogique et préparer concrètement leur séjour.

. Ils réunissent éventuellement les enfants et leurs parents avant le départ (souhaités du Ministère de la Jeunesse et des Sports).

. Ils élaborent pour les camps d'ados un livret de présentation détaillée du séjour qui est remis ou envoyé aux participants.

Des perfectionnements pédagogiques et techniques sont organisés pour l'encadrement afin de le préparer à son travail social auprès des Jeunes accueillis.

Un bilan annuel est fait et discuté avec le collectif des directeurs et transmis aux Administrateurs. Il tient compte des rapports mi et fin de séjour du Directeur, des contrôles effectués par la D.D.C.S. ou l'Association elle-même et des remarques des Familles et des Prescripteurs.

Un regroupement annuel « après séjours » est programmé où tous les partenaires : Enfants, Parents, Equipes Educatives peuvent dialoguer.

Pour notre Maison de Condette, l'action pédagogique respecte le projet spécifique de ce centre d'accueil agréé.

CONCLUSION.

La S.E.V.E contribue à défendre le rôle et la place que les Associations de Centres de Vacances doivent jouer dans l'organisation de la vie Sociale. C'est un lieu où chaque partenaire (parents, enfants, directeurs, animateurs de C.V., administrateurs) peut intervenir directement dans les problèmes qui le concernent. C'est dans l'Association elle-même que peuvent s'inventer, avec la participation de ses membres adhérents des solutions nouvelles aux problèmes sociaux et éducatifs contemporains.

ASSOCIATION LA S.E.V.E

10 rue Chanzy - 62000 ARRAS - Tél : 03 21 50 44 88 - Fax : 03 21 50 44 89

email : assolaseve@wanadoo.fr - <http://asso.laseve.free.fr>